

Référence	<b>5-RH-QVCT</b>
Durée	<b>2 jours (14 heures)</b>
Éligible CPF	<b>NON</b>
Mise à jour	<b>27/11/2023</b>

## La démarche d'amélioration la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

 <b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les enjeux de la QVCT</li> <li>• Prévenir les RPS</li> <li>• S'approprier des outils et méthodes innovantes</li> </ul>	
 <b>PUBLIC CONCERNE</b> Managers, personnel RH ou représentants du personnel	 <b>PREREQUIS</b> Pas de prérequis spécifiques
 <b>MOYENS PEDAGOGIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur</li> <li>• Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion</li> <li>• Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle</li> <li>• Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.</li> <li>• Remise d'un support de cours.</li> </ul>	 <b>MODALITES D'ÉVALUATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuille de présence signée en demi-journée,</li> <li>• Evaluation des acquis tout au long de la formation,</li> <li>• Questionnaire de satisfaction,</li> <li>• Attestation de stage à chaque apprenant,</li> <li>• Positionnement préalable oral ou écrit,</li> <li>• Evaluation formative tout au long de la formation,</li> <li>• Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles</li> </ul>
 <b>MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL</b> Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.  Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.	 <b>MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL</b> A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur. Sessions organisées en inter comme en intra entreprise. L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.
 <b>ORGANISATION</b> Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)  Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h	 <b>ACCESSIBILITE</b> Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr
 <b>PROFIL FORMATEUR</b> Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.	 <b>CERTIFICATION POSSIBLE</b> Aucune

# La démarche d'amélioration la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

## PRESENTATION DE LA FORMATION, DES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES SPECIFIQUES

### CONNAITRE LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA QVCT

- Connaitre le cadre réglementaire de la QVCT
- Les textes applicables (loi Santé au travail du 2 août 2021)
- De la QVT (Qualité de vie au travail) à la QVCT

### COMPRENDRE LES ENJEUX ET LES EXIGENCES D'UNE DEMARCHE QVCT

- Distinguer amélioration de la QVCT des autres dispositifs (égalité professionnelle, RPS, etc.)
- Les référentiels de la QVCT
- Echanges sur les situations des entreprises des participants en la matière et sur leur vision de la QVCT

### CONSTRUIRE UNE DEMARCHE D'AMELIORATION DE LA QVCT

- Fixer les objectifs de la démarche et les étapes à suivre adaptés à sa structure
- Les rôles des parties prenantes : cartographie et positionnement
- La communication interne : un élément fort
- Les IRP : les associer à la démarche
- Le suivi : les indicateurs de suivi

### COMMENT FAVORISER LA QVCT ?

- Augmenter la prise de conscience et la compréhension des enjeux de la QVCT sur le contenu du travail, les pratiques managériales, les conditions de travail, les relations sociales, l'égalité, l'évolution professionnelle et l'organisation du travail
- Faire de la qualité de vie et des conditions de travail l'objet d'un dialogue social organisé et structurant
- Plan d'action à mettre en place dans votre entreprise

## BILAN, EVALUATION ET SYNTHESE DE LA FORMATION